



**APPEL A CONTRIBUTIONS POUR UN DOSSIER THEMATIQUE
DE LA REVUE ETUDES CARIBEENNES**

**La Caraïbe dans le partenariat stratégique euro-latino-américain et
caribéen UE-CELAC**

A l'issue du colloque IdA-EU-LAC 2017 qui s'est tenu à Paris (Palais du Luxembourg) le 01 juin 2017, l'Institut des Amériques (IdA) lance un appel à contributions pour l'édition d'un numéro thématique « La Caraïbe dans le partenariat stratégique euro-latino-américain et caribéen UE-CELAC » à paraître début 2019.

En s'appuyant sur l'existence de liens historiques, sociaux et économiques forts et d'une communauté de valeurs, l'Amérique latine, la Caraïbe et l'Union Européenne (UE) ont initié, lors du Premier Sommet de Río de Janeiro en 1999, un processus dit 'de partenariat stratégique bi-régional'. Visant, entre autres objectifs de dialogue politique, la création d'un vaste espace de libre-échange entre les deux régions, ce projet ambitieux s'est renforcé, en 2010, avec la fondation de la Communauté des Etats Latino-américains et de la Caraïbe (CELAC). Dans la phase actuelle, l'UE et la CELAC représentent 61 pays, soit environ un tiers des membres des Nations unies et plus d'un milliard de personnes, soit 15 de la population mondiale. A l'issue de la deuxième rencontre qui a eu lieu à Bruxelles les 16 et 17 juillet 2018 entre les ministres des affaires étrangères de l'UE et de la CELAC, une déclaration intitulée "Créer des liens et renforcer notre partenariat pour relever les défis mondiaux" a été adoptée. Désormais l'accent est mis sur la consolidation du multilatéralisme et le renforcement de la coopération dans les enceintes mondiales, en matière de règles, climat, politique antidrogue et migrations notamment.

Les Etats hispanophones, anglophones, francophone (Haïti) et néerlandophone (Surinam) de la Caraïbe sont naturellement parties prenantes de ce consortium. Leur exposition aux catastrophes naturelles, la faiblesse de leurs échanges régionaux, de leurs niveaux de production et d'exportation, ainsi que leur forte dépendance et extroversion économiques sont autant d'obstacles à leur développement et à leur intégration à l'économie mondiale. La réduction de

leurs vulnérabilités et la valorisation, à l'international, de leurs savoir-faire dans différents secteurs (téléphonie, fibre optique, énergies vertes, télédétection, infrastructures portuaires, tourisme, finance) passent nécessairement par une insertion concertée. Dans le contexte de changements globaux et régionaux auquel s'ajoute le processus de consultation post-Cotonou en 2020, il convient donc de s'interroger sur l'évolution de la place et de la participation des Etats de la Caraïbe dans les mécanismes de coopération de la CELAC avec l'UE. L'objectif principal étant de parvenir à une fine connaissance des enjeux et du potentiel d'une plus grande inclusion et participation de la Caraïbe dans les processus d'association stratégique euro-latino-américaine.

Les contributeurs de ce dossier thématique seront ainsi invités à prendre l'exacte mesure des enjeux d'une plus grande implication des Etats et territoires caribéens dans ce partenariat bi-régional. Pour ce faire, il s'agira d'envisager notamment comment leur participation pourrait être renforcée dans un futur proche, et quels pourraient être les mécanismes adéquats pour y parvenir. A partir des caractéristiques géographiques, historiques, sociales, économiques et politiques des différents pays et territoires caribéens, ainsi qu'en s'appuyant sur la littérature académique la plus récente, il s'agira d'analyser et d'évaluer :

- les transformations des sociétés et des cultures caribéennes au fil de la mondialisation ;
- les principaux défis auxquels est confronté l'Espace caribéen en matière de développement économique et d'insertion internationale ;
- les options politiques qui permettent de vaincre les obstacles imposés par la vulnérabilité économique et environnementale dans le contexte actuel de la mondialisation ;
- les ressources, atouts et expériences fructueuses, en termes de développement durable et de justice sociale notamment, que peuvent offrir les Etats et territoires caribéens pour contribuer à la consolidation de l'association bi-régionale UE-CELAC ;
- les opportunités et synergies susceptibles d'optimiser les bénéfices de la coopération entre les pays de la Caraïbe, de l'Amérique latine et de l'Union Européenne, notamment en termes d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques.
- les possibilités issues du processus d'association stratégique bi-régionale exprimées dans les Déclarations et Plans d'Action des Sommets UE-CELAC afin d'accroître la participation de la Caraïbe dans le partenariat UE-CELAC.
- les documents publiés par les gouvernements et organismes régionaux de la Caraïbe, de l'Amérique latine et de l'Union Européenne, de même que par des organismes scientifiques qui évaluent, dans les deux régions, l'Accord de Cotonou et qui résument les discussions et consultations sur de possibles options d'une coopération renforcée pour l'après-Cotonou.

Les questions (non limitatives) à aborder sont :

- Quels sont les défis et opportunités d'un nouvel accord avec les pays de la Caraïbe dans le cadre du processus post-Cotonou ?

- Comment rendre l'agenda UE-CELAC plus inclusif et bénéfique pour les Etats caribéens ?
- Comment les Etats caribéens peuvent-ils à leur tour intensifier leur implication dans le processus d'association bi-régionale ?
- Dans quelle mesure cette région située au confluent des Amériques (anglo-saxonne et latine) et de l'Europe, peut-elle contribuer, dans son unité, sa diversité et ses interactions, au renforcement du processus coopératif bi-régional ? Comment peut-elle atteindre ses objectifs en matière de développement économique et d'insertion internationale ?
- Comment dépasser les obstacles imposés par la vulnérabilité économique et environnementale ?
- Quels atouts et outils devraient être mis au service de la consolidation des relations commerciales, du dialogue politique et de la coopération avec les pays caribéens, latino-américains et européens ?
- Dans leur quête d'un rôle sur la scène internationale et dans la perspective des négociations sur la coopération renforcée entre l'UE et les Etats caribéens dans le contexte post-Cotonou, les pays caribéens du Groupe ACP ont-ils la capacité de faire émerger collectivement de nouvelles synergies avec l'Europe et l'Amérique latine ?
- Quels pourront être les impacts des événements politiques récents comme, par exemple, les changements à l'œuvre à Cuba, le nouveau gouvernement aux Etats-Unis et l'Union européenne 'post-Brexit', sur la région caribéenne et les rapports UE-CELAC ?
- Du côté des collectivités territoriales françaises d'Amérique, la récente évolution statutaire ou institutionnelle permettant à la Martinique et à la Guyane de mener des actions extérieures en direction des pays et territoires voisins, est-elle propice à une ouverture de nouveaux partenariats de développement entre les deux ensembles régionaux ?

Les propositions de communication doivent être adressées, au plus tard le **19 novembre 2018 (00h00)**, en français et dans la langue d'origine (espagnol ou anglais) à :

- Eric DUBESSET (eric.dubesset-pascual@u-bordeaux.fr)
- Carlos QUENAN (quenan@wanadoo.fr)
- Juliette SERAFINI (international@institutdesamericues.fr)

Elles comporteront les éléments suivants :

- titre de la communication, auteur(s), institution de rattachement, courrier électronique ;
- un résumé compris entre 200 et 300 mots présentant la problématique abordée, la méthodologie adoptée et les principaux résultats ;
- une notice biobibliographique (une page).

Calendrier prévisionnel en vue d'une publication début 2019

19 novembre 2018 : réception des propositions

3 décembre 2018 : réponse aux auteurs

7 janvier 2019 : réception des textes définitifs

Recommandations aux auteurs : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/812>